



Bulletin de la Sabix

Société des amis de la Bibliothèque et de l'Histoire de l'École polytechnique

51 | 2012
Henri Poincaré, le centenaire

Une acquisition de la SABIX : Les lettres de Paul Dislère (X1859), source inédite sur l'École et ses élèves sous le Second Empire (1859-1861)

Olivier Azzola



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sabix/1172>

DOI : 10.4000/sabix.1172

ISSN : 2114-2130

Éditeur

Société des amis de la bibliothèque et de l'histoire de l'École polytechnique (SABIX)

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2012

Pagination : 89-109

ISSN : 0989-30-59

Référence électronique

Olivier Azzola, « Une acquisition de la SABIX : Les lettres de Paul Dislère (X1859), source inédite sur l'École et ses élèves sous le Second Empire (1859-1861) », *Bulletin de la Sabix* [En ligne], 51 | 2012, mis en ligne le 01 novembre 2014, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sabix/1172> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sabix.1172>

UNE ACQUISITION DE LA SABIX : LES LETTRES DE PAUL DISLÈRE (X1859), SOURCE INÉDITE SUR L'ÉCOLE ET SES ÉLÈVES SOUS LE SECOND EMPIRE (1859-1861)

Olivier AZZOLA



Paul Dislère, photographie par Eugène Pirou, in Armée et marine, Revue hebdomadaire illustrée des armées de terre et de mer, 4^e année, n°20, 18 mai 1902, page 360 (image Gallica)

La SABIX contribue depuis sa création à l'enrichissement et à la diffusion des collections historiques et patrimoniales conservées par le Centre de Ressources Historiques de la bibliothèque de l'École polytechnique. C'est ainsi qu'ont été acquises un ensemble de lettres de Paul Dislère (X1859), mises en vente à Lyon au mois de février 2010. Cette acquisition se compose de 87 lettres de Paul Dislère écrites entre 1859 et 1861 (à l'École polytechnique) et de 27 lettres à sa mère entre 1871 et 1875. Le lot comportait également un dossier sur la généalogie de la famille Dislère¹.

Qui était Paul Dislère ?

À l'École polytechnique, nous connaissons Paul Dislère par son rôle lors du Centenaire. Membre du comité du Centenaire de l'École polytechnique, président d'honneur de la commission d'Organisation, il a remis à la Bibliothèque de l'École son dossier sur l'organisation des fêtes du Centenaire. Ingénieur du Génie maritime, il a rédigé le chapitre du *Livre du Centenaire* (volume 2, pages 161-213) sur ce corps militaire.

Paul Dislère est né le 1^{er} décembre 1840 à Douai. Son père, Augustin Félix Joseph Dislère (1809-1871) était percepteur des contributions directes à Douai, et son grand-père, Jean-Baptiste Guislain Dislère (1777-1831) y a été marchand, membre du Conseil des prudhommes et ancien sapeur-pompier. Sa mère, Sophie Vanhacken (1818- ????) était la fille de Jean-Baptiste Désiré Joseph Vanhacken (1779-1852), receveur principal de l'octroi, petite-fille de Joseph Marie Philippe Vanhacken, avocat près du juge de paix (1736-1813).

Paul Dislère a commencé sa carrière d'ingénieur maritime à Toulon en 1863. Il participe à la construction du garde-côte *Le Taureau*, conçu par Dupuy de Lôme (X1835), qui occupait alors les postes de directeur des constructions navales et directeur du matériel au ministère de la Marine. *Le Taureau*, lancé en 1865, était un navire-bélier.

¹ Ces lettres sont consultables sur place au Centre de Ressources Historiques de la Bibliothèque. Un index des lettres est disponible : envoyer un mail à olivier.azzola@polytechnique.edu.

À cette date, de nouveaux types de bâtiments bénéficient de l'engouement des marines militaires : les navires à éperons et les navires-béliers. La frégate cuirassée *Solférino*, lancée en 1861, avait été le premier bâtiment à éperon construit en France.

Cependant, la perspective de construire ce nouveau type de navires ne retient pas Dislère en France. Dès le mois de janvier 1865, il exprime à sa hiérarchie son souhait d'être embarqué sur la frégate *La Guerrière* destinée à faire campagne dans les mers de Chine.

Monsieur Verny², sous-ingénieur de la Marine, actuellement attaché à la division des mers de Chine, doit bientôt rentrer en France, et je désire le remplacer à ce poste³

Sa demande n'est pas retenue mais dans un rapport du 3 juillet 1865⁴, Dupuy de Lôme recommande Dislère au ministre de la Marine pour être attaché à la division navale des Antilles, du Golfe du Mexique et de l'Amérique du Nord.

Il y aurait avantage à divers points de vue de désigner un officier du génie maritime pour être attaché à la division navale (...) :
- se procurer des enseignements plus complets que ceux qu'elle possède sur la Marine des Etats-Unis, en lui fournissant sur les nouvelles constructions américaines des plans exacts qui font complètement défaut en ce moment ; les dessins transmis à ce jour n'étant que des images dont on ne peut tirer aucune dimension précise.

La requête est acceptée et Dislère est nommé ingénieur de la division maritime, sous les ordres du Baron Didelot, commandant en chef de la division navale, et embarque sur la frégate amirale la *Thémis*. New-York, La Havane, La Martinique, Vera Cruz... Dislère dirige les travaux de réparation sur la *Thémis*, le *Du Chayla*⁵ et le *Roland* pendant la campagne du Mexique. Dislère nous en dit quelques mots dans le *Livre du Centenaire*⁶ :

Romagnési meurt à la tâche sous un climat meurtrier qui a déjà enlevé Royon, Lambert et Proubet. Il est remplacé par M. Dislère, puis par M. Clément, qui s'ingénie à améliorer les conditions d'hygiène de nos flottes, lourde tâche à bord de navires où l'on a entassé hommes et chevaux sans souci de leur destination primitive.

Il effectue également au cours de cette campagne une mission d'étude sur la marine et les arsenaux américains. Les renseignements qu'il récolte interrompent sa mission avant la fin de la campagne. Pendant plusieurs mois au début de l'année 1867, Dislère reste à Paris. Il travaille tout d'abord directement sous la direction de Dupuy de Lôme, qui souhaite bénéficier avant même la rédaction du rapport final de Dislère, des renseignements qu'il a recueillis, et des explications orales qu'il pourrait donner⁷. Les *Notes sur la marine américaine* sont finalement publiées en 1868⁸. Après un passage par l'Inspection générale du génie maritime, Dislère est attaché comme secrétaire à la commission de la marine de l'exposition universelle de 1867⁹.

En octobre 1868, Dislère embarque à Toulon à destination de Saïgon, dont il dirige l'arsenal pendant deux ans, quand éclate la guerre de 1870.

Au lieu de construire des bâtiments il fallut improviser la fabrication de torpilles, assurer les réparations de la division navale, organiser la défense de la colonie, puis arrivèrent les économies forcées¹⁰.

² Léonce Verny (X1856), ingénieur du Génie maritime, est envoyé à Ningbo et Shanghai en Chine, de 1862 à 1864, pour superviser la construction de canonniers pour la marine chinoise et d'un nouveau chantier naval. Il réalisa, en 1864-65 un grand arsenal à Yokosuka, premiers chantiers navals modernes du Japon. Voir Wikipédia et Michèle Batestti, *La Marine de Napoléon III, une politique navale*, Thèse de doctorat, Université de Savoie, Service Historique de la Marine, 1997, p. 968.

³ Voir Dossier Paul Dislère, Service Historique de la Défense (SHD), cote CC7-4 MOD-485/6, Lettre de Paul Dislère au Directeur des Constructions Navales (27 janvier 1865).

⁴ Dossier Dislère (SHD), Rapport de Dupuy de Lôme au Ministre de la Marine et des Colonies (3 juillet 1865).

⁵ Dossier Dislère (SHD), Lettre de l'Inspecteur général au Ministre de la Marine et des Colonies du 17 avril 1867.

⁶ *Livre du Centenaire 1794-1894*, tome 2, Paris, Gauthier-Villars et fils, 1894, page 188.

⁷ Dossier Dislère (SHD), Lettre de Dupuy de Lôme au directeur du personnel du Ministère de la Marine et des Colonies (20 février 1867).

⁸ *Revue maritime et coloniale*, tome XXII, 1868, pp.261-301. *Mémorial du génie maritime*, 3^e livraison de 1866.

⁹ Dossier Dislère (SHD), Lettre du Vice-Amiral Labrousse, président de la commission de la marine de l'exposition universelle (8 février 1868).

¹⁰ *Livre du Centenaire 1794-1894*, tome 2, Paris, Gauthier-Villars et fils, 1894, page 189.

La Guerre Franco-prussienne est déclarée le 19 juillet 1870. Le 10 septembre 1871, après ses deux années d'embarquement, Dislère demande à être remplacé pour revenir en France et participer à la défense¹¹. Mais son retour est retardé de six mois : aucun candidat ne se propose pour le remplacer. De plus Dislère est touché par une anémie paludéenne, après avoir été frappé de fièvre intermittente au cours de son séjour¹². Il en garde des traces encore en août 1872¹³.

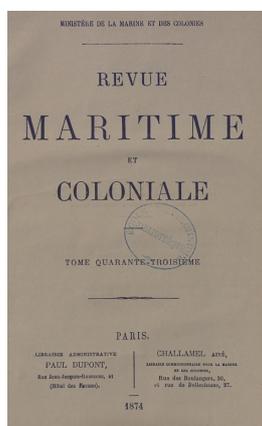
Au cours de l'année 1871, Antoine-Joseph de Fréminville (X1840), professeur et directeur adjoint de l'École d'application du génie maritime, lui propose un poste d'enseignant¹⁴, mais Dislère vise la place de secrétaire du Conseil de la Marine. Il s'engage aussi en tant que membre correspondant auprès de la Société amicale de secours des anciens élèves. Il a la charge de faire rentrer les cotisations non perçues pendant la guerre, dans les différents services de la Marine, et dont les recettes sont destinées aux personnes touchées par la Guerre¹⁵.

De retour à Toulon en novembre 1871, il travaille sur un projet de bâtiment pour le service de Toulon en Cochinchine :

Portant des troupes à l'aller et ramenant des malades au retour, (...) j'ai vu de si tristes choses à Saïgon pour nos pauvres malades qu'en dehors de la question d'intérêt maritime, c'est un point d'humanité de tâcher d'améliorer ce qui existe¹⁶.

Parallèlement il est nommé membre du Comité local pour le paiement de l'indemnité de guerre à la Prusse, désigné par les ouvriers de l'arsenal. Il fait ensuite partie entre février et mai 1872 de la Commission sur le règlement de la réserve¹⁷ et envisage un temps de rejoindre l'industrie civile¹⁸.

De 1872-1873 à 1878, Dislère appartient au Conseil des travaux de la Marine (1872), où il fait office de Secrétaire, et de la Commission centrale d'examen des travaux des officiers (1873). Ses fonctions se rapprochent de celles d'un conseiller-expert en génie maritime militaire, avec des missions de renseignement. Au cours de cette période, il effectue ainsi plusieurs séjours d'observation à l'étranger, et publie plusieurs ouvrages techniques ainsi que de nombreux articles, comptes-rendus et notes dans *La Revue maritime et coloniale*, publication semi-officielle du Ministère de la Marine et des Colonies¹⁹. Le baron Didelot, président du Conseil des travaux de la Marine de 1872, le juge doué d'une « remarquable esprit d'observation²⁰ ».



Page de titre de la Revue maritime et coloniale, Tome 43, 1874, Collections EP

¹¹ Dossier Dislère (SHD), Lettre du 13 février 1871. Il est par ailleurs « en froid » avec le contre amiral de Cornulier-Lucinière, gouverneur général de Cochinchine à compter de janvier 1870 (Lettre de Paul Dislère à sa mère [octobre 1873]).

¹² Dossier Dislère (SHD), Certificat de visite du service de santé de Cochinchine au port de Saïgon (31 mars 1871) Certificat de contre-visite du Conseil de Santé (26 mai 1871).

¹³ Lettre de Paul Dislère à sa mère (5 août 1872).

¹⁴ Lettre de Paul Dislère à sa mère (31 août 1871).

¹⁵ Voir le *Compte-rendu de la septième assemblée générale tenue le 28 décembre 1873, de la Société amicale de secours des anciens élèves de l'École polytechnique*, Paris, Gauthier-Villars, 1874, page 17.

¹⁶ Lettre de Paul Dislère à sa mère [1^{er}-2 juin 1872].

¹⁷ Dossier Dislère (SHD), *Bordereau des pièces contenu dans le dossier de M. Dislère*, lettre à sa mère (27 février 1872).

¹⁸ Lettre de Paul Dislère à sa mère [1873].

¹⁹ L'index de cette revue reporte pour la période 1872-1878 cinquante-quatre articles et comptes-rendus signés Dislère.

²⁰ Dossier Dislère (SHD), Notes confidentielles.

Sa première mission l'amène dans différents ports de la Méditerranée. Il est chargé d'étudier la construction des gardes-côtes le *Novgorod* et le *Kiev* à Nikolaev (Ukraine), et d'examiner quelques constructions nouvelles qui s'exécutent dans l'arsenal de Constantinople, ainsi qu'à Castellamare, où la marine italienne construit des bâtiments du type du *Devastation*²¹. Le président de la commission des travaux de la marine indique au ministre que Dislère a le profil parfait pour cette mission :

*Les travaux que vient de publier M. Dislère, les missions analogues dont il a été chargé, les relations surtout que son mémoire sur la marine cuirassée lui a créées à l'étranger lui faciliteraient beaucoup les renseignements à recueillir à Castellamare et à Nikolajeff*²².

En 1876, il est chargé d'une mission dans les ports du Nord de l'Europe : Pays-Bas, Danemark, Suède, Russie (Saint-Petersbourg et Cronstadt). Les travaux de Dislère se situent à une période où l'accroissement constant et rapide de la puissance de feu de l'artillerie oblige les ingénieurs à accroître la cuirasse des navires, toujours sur la base d'une coque en bois. L'éperon garde cependant une grande valeur théorique, l'emploi des torpilles n'étant pas encore bien maîtrisé.

Dislère se tourne vers la Haute administration de l'Etat et il est nommé en 1879 maître des requêtes et surtout conseiller d'Etat en 1881 sous le gouvernement Gambetta. Nommé directeur des Colonies au Ministère de la Marine et des Colonies en 1882-1883²³, directeur du Commerce extérieur au Ministère du Commerce et de l'Industrie en 1891, il devient président de la section de l'Intérieur, Instruction publique et Beaux-arts au Conseil d'Etat de 1889 à 1911, date à laquelle il est admis à la retraite. Voici le portrait qu'en dresse *Le Figaro* du 13 septembre 1898 :

M. Paul Dislère, est probablement l'homme le plus décoré de France et de Navarre (...). C'est un Touchatout administratif, juridique, économique, militaire, maritime et colonial. Il est à la fois membre du Conseil supérieur des colonies, membre de la Commission de révision du Code pénal, président de la Commission de liquidation de la caisse des retraités de l'Opéra, membre de la Commission d'établissement des invalides de la marine et de la Commission de consultation des théâtres, président de la Commission du budget du Cercle militaire, membre du Comité consultatif des chemins de fer, délégué des affaires étrangères et des colonies, à l'Exposition de 1889. (...). Il avait été, antérieurement à sa nomination de conseiller d'Etat, ingénieur des constructions navales, et depuis son entrée au Conseil, directeur des colonies, en 1882, et commissaire du gouvernement pour la révision du tarif des douanes, en 1891 (...). Il est grand officier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, et généralement de tous les ordres étrangers, connus ou inconnus. Au physique, assez grand, toute sa barbe, le teint coloré, la démarche alerte et brusque. Très travailleur, ne boudant pas à la besogne, mais de caractère assez difficile et un peu renfermé.

Dislère participa encore à la commission de classement des récidivistes en 1889²⁴, à la commission permanente du régime pénitentiaire, la commission des monuments préhistoriques, la commission des musées, la commission des bibliothèques et des archives...

Les ouvrages qu'il publie en tant que membre du Conseil d'Etat portent sur les questions militaire et coloniale. Son *Traité de législation coloniale* en trois tomes (1880-1886) et sa *Législation de l'armée française et jurisprudence militaire* (1884) ont été des ouvrages de référence. Il est également l'auteur de *Devoirs des maires en cas de mobilisation générale* (1893)²⁵ et dans le domaine colonial, de *Notes sur l'organisation des colonies* (1888), *Droits et devoirs des Français dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient* (1893). Il est également l'auteur de la septième partie « Colonisation » de l'Introduction générale des rapports du jury international pour l'exposition de 1900.

²¹ Dossier Dislère (SHD), Rapport au Ministre (01/08/1874). La *Devastation*, de la marine britannique, équipé de canons de 35 tonnes (30 cm) et protégée à la flottaison de plaques de cuirassement de 305 mm, fait partie en 1872 des navires les plus puissants au monde.

²² *Ibid.*, Lettre du président du Conseil des travaux de la marine au Ministre (24 juillet 1874).

²³ La création d'un ministère autonome des Colonies ne date que de 1894. Auparavant les Colonies relevaient d'une direction du Ministère de la Marine.

²⁴ Spécialiste des questions coloniales, la participation de Paul Dislère à plusieurs commissions relatives aux questions pénitentiaires tient au fait que les Colonies ont été longtemps des lieux de destination privilégiés des récidivistes et des criminels.

²⁵ Cet ouvrage a été distribué partout en France, tiré à 30 000 exemplaires.

*[la colonisation] n'est plus seulement la prise de possession d'une partie du monde, c'est la mise en valeur d'un pays (...), c'est une coopération active qu'elle [l'Europe] demande (...) pour faire produire à des terres abandonnées les richesses qu'elles promettent, apportant en échange ce qu'elle possède, des intelligences et des capitaux*²⁶.

Lorsqu'il écrit ces lignes, il est d'ailleurs l'un des acteurs de la colonisation, puisqu'il occupa les fonctions de directeur puis Président du Conseil de perfectionnement de l'École coloniale, de sa fondation en 1889, à son décès en 1928²⁷ :

*[L'École coloniale] constitua en France un véritable institut des sciences de la colonisation qui, outre la préparation des futurs fonctionnaires, pourra répandre dans le pays le goût et la connaissance de ces questions si diverses et si complexes*²⁸.



Entrée de l'École coloniale à Paris – aujourd'hui ENA- Campus Paris Observatoire. (photo O. Azzola)

Il fut également membre du conseil d'administration et premier vice-président de l'Institut de paléontologie humaine²⁹, créé en 1910, où exercèrent Marcellin Boule, l'abbé Breuil, Salomon Reinach et Pierre Teilhard de Chardin. Enfin, Dislère a aussi été pendant un temps président de l'Association française pour l'avancement des sciences.

Bien que la correspondance que nous conservons n'en fasse pas état, nous savons que sur le plan personnel Dislère fut un grand ami de Gustave Borgnis-Desbordes, son camarade promotion, qui est surtout connu pour ses campagnes au Soudan. Dans sa vie privée, après un projet de mariage resté sans suite à Toulon en 1872³⁰, Dislère se marie une première fois en 1879 à Mlle Marchand, décédée en 1910. Dislère se remarie en novembre 1918 à Marguerite Horville-Légrand, infirmière major pendant la Première Guerre Mondiale qui reçut pour ses actions la Croix de guerre, puis la Légion d'honneur (janvier 1919)³¹.

Paul Dislère disparaît le 6 avril 1928 à la suite d'un accident de voiture à l'âge de 87 ans.

²⁶ Paul Dislère, *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris : Introduction générale*, Paris, Impr. nationale, 1901, page 337.

²⁷ Les archives de Paul Dislère relatives à ces fonctions sont conservées aujourd'hui au Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM) à Aix-en-Provence.

²⁸ Paul Dislère, *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris : Introduction générale*, Paris, Impr. nationale, 1901, page 455.

²⁹ Voir : http://www.fondationiph.org/IMG/pdf/Bull_Mus_anthrop_Monaco_2001.pdf

³⁰ Voir les lettres à sa mère en 1872.

³¹ Voir l'hommage paru dans *Le Figaro* du 12 janvier 1919 sous la plume de Madeleine Clémenceau-Jacquemaire.

Lettres de Paul Dislère à l'École polytechnique (1859-1861)

Ces 87 lettres témoignent de la vie de l'École, de celle des élèves à Paris sous le Second Empire et de considérations personnelles dont seule une correspondance familiale et privée pouvait faire mention.

N° D'IMMATRICULATION. 8627	<i>Dislère (Paul)</i> né le 1 ^{er} 10 ^{bre} 1840 1861 Certificat le 14 avril (507)
EXAMEN à Douai	
N° D'ADMISSION. 84	à Douai département du Nord fils d'Augustin Félix Joseph Dislère et de Sophie Augustine Thérèse Vanbacker Signalement : Cheveux et sourcils bruns front ordinaire nez ordinaire yeux bleu clair-bouche moyenne-menton large-visage rond taille d'un mètre 73 centim. 3
DATE D'ENREGISTREMENT. 28 860	Marques apparentes : Services militaires :
Signature de l'Élève. <i>Dislère</i>	Domicile des parents : Son Père, Percepteur des Contributions Directes à Douai (Nord)
BOURSES ET DÉGRÈVEMENTS. Fourniture et première mise d'équipement. Demi Bourse	Grades obtenus : Passé à la 1 ^{re} division en 1860, le 25 d'une liste de 128 Élèves. Déclaré admissible dans les services publics en 1861, le 27 ^e d'une liste de 114 Élèves. Admis dans le service du Génie Maritime en 1861, le 3 ^e d'une liste de 10 Élèves.

Fiche matricule de Paul Dislère à l'École polytechnique Archives École polytechnique, X2C 2 (1859)

Paul Dislère écrit soit à ses deux parents, et quelques fois à son père ou à sa mère seuls, ou bien à sa sœur. Les lettres ne sont en général pas datées, c'est pourquoi nous donnons comme référence le numéro de la lettre.

Nous n'aborderons ici que quelques unes des thématiques de ces 87 lettres, sachant qu'elles contiennent de nombreuses anecdotes éclairantes sur la vie quotidienne des élèves.

Discipline scolaire et militaire, pression familiale

L'un des nombreux sujets abordés dans les lettres de Dislère concerne le régime intérieur l'École. Soumis au régime militaire, aux échéances régulières des *colles*, les élèves consacrent la majeure partie de leur temps à l'étude. Chaque élève est suivi individuellement par l'encadrement de l'École. Quatre fois par an, un conseil composé du commandant et du commandant en second, du directeur des études et des capitaines inspecteurs des études établissent un bulletin résumant les notes relatives au travail, à la conduite et à la tenue³² de l'élève. Y sont inscrits ses jours de salle de police ou de prison, ainsi que les motifs de punitions. Les deuxième et quatrième bulletins de chaque année font en outre connaître le rang occupé par l'élève dans le classement semestriel. Ces bulletins sont envoyés aux parents et le relevé en est adressé au ministre³³. Pour les parents, ces bulletins suscitent une préoccupation constante : celle de la *moyenne*, sur laquelle semble indexée la future réussite sociale de leur fils.

Certes, s'il est bon d'être un peu exigeant, il ne faut pas non plus l'être de trop : mon cher petit père m'oblige à lui rapporter pour la fin de l'année, une moyenne de 16,86. (...) avec cette moyenne énorme je ne serai plus un simple mortel, je ne serais même plus seulement un bon élève : je serai un des premiers sergents [lettre n°39]

Dislère vit plus ou moins bien cette double pression, scolaire et familiale. Le *spleen* popularisé en France par Baudelaire dans *Les fleurs du Mal* (1857), et repris par Victor Hugo dans *Les misérables* (1862), est lié ici à cette sorte de lassitude associée à un sentiment d'échec, d'effort vain que suscite la combinaison de l'effort intense, du règlement intérieur sévère avec pour résultats des notes inférieures à celles attendues.

³² La Bibliothèque conserve quelques uns de ces bulletins présentés sur un format A2, ainsi pour la totalité de la promotion 1858, qui donnent effectivement une vue d'ensemble synthétique des notes et de la conduite de chaque élève.

³³ Décret portant réorganisation de l'École polytechnique, Paris, Imprimerie impériale, décembre 1853, X2B 210.

Chers parents, j'ai en ce moment le spleen avec une force extraordinaire, peut-être que je suis condamné à être atteint de cette maladie (...) je crois bien que qu'une des causes principales de mon spleen est la persistance avec laquelle me cotent les colleurs depuis trois semaines : 15 en analyse, 14 en physique : la première note parce que le répétiteur était malade, la seconde parce que je n'en sais rien (...) [lettre n°60]

(...) j'ai dit que j'avais le spleen. C'est une maladie qui fait des ravages parmi presque tous les élèves de seconde année. J'entendais hier un conscrit exprimer le désir de faire une troisième année. (...) C'est beau, il est vrai, d'être élève de l'école Polytechnique, mais à notre âge on commence à désirer l'air libre et surtout une place au Soleil. [lettre n°61]

Les élèves passent du travail intellectuel continu, au *spleen*, à la révolte. L'emploi du temps est très chargé, bien qu'il ait été allégé en 1856 de 120 heures par an, soit environ 40 minutes par jour³⁴, suite à la mise en place du baccalauréat ès-sciences³⁵. La 1^{ère} année (2^{ème} division) en 1854-1855 comptait ainsi, du lundi au samedi, un temps d'étude quotidien de 11h30 au minimum, partagé entre études libres (de 6h à 8h le matin ; l'après-midi – associées aux interrogations – de 17h à 19h les lundi, vendredi et samedi, de 17h à 19h30 le jeudi ; de 17h à 21h le mercredi), travaux graphiques, interrogations, compositions, manipulations de chimie ou de physique.

Dans un moment de découragement, au bout de son troisième mois de cours (janvier 1860), Dislère conclut :

(...) je réfléchis qu'à l'École l'intelligence vaut 0 le travail tout » [lettre n°11]

La deuxième année d'étude est plus difficile que la première, et les vacances sont indispensables à l'équilibre des élèves :

*(...) les cours de cette année sont bien plus fatigants que ceux de l'année dernière, (...). Je travaille à peu près une heure pendant chaque récréation. [lettre n°53]
3 fois Hurrah ! pour le général Coffinières. Il nous mène sévèrement mais en échange il comprend (...) qu'on ne peut travailler 9 à 10 mois sans se reposer. [lettre n°54]*

Bien que cet emploi du temps chargé, mais varié soit conçu dès la création de l'École comme devant permettre l'alternance entre tension intellectuelle avec les spéculations abstraites et *relâche* avec les exercices pratiques, la moindre variation dans cet emploi du temps peut avoir des conséquences importantes. Ainsi ces événements qui se déroulent entre le lundi 7 mai et le 14 mai 1860, et qui commencent par une récréation prise alors qu'elle n'était pas accordée.

Je sais enfin ce que c'est qu'une révolte, car l'école Polytechnique en fait une petite en ce moment-ci. On nous a porté à 6h1/2 une récréation qu'on avait auparavant avant le coucher, récréation qui était l'un des plus grands agréments de notre vie d'École. Après grand nombre de délibérations et de votes, on a décidé qu'on ne descendrait pas à 6h 1/2 et qu'à 6h 1/2 on forcerait les portes. On a mis 6 élèves en prison. D'un autre côté toute l'école est consignée jusqu'à nouvel ordre. [lettre n°30]

³⁴ Voir Registre du Conseil de Perfectionnement, volume 8, page 61, *Rapport sur l'instruction de l'École et sur ses résultats* (décembre 1857).

³⁵ Voir Registre du Conseil de Perfectionnement, volume 8, page 69, *Extrait des Procès-verbaux des délibérations du Conseil de perfectionnement*, séances des 8 décembre 1857 et 8 janvier 1858).

À l'origine de cette révolte, un ordre rendant obligatoires les leçons de gymnastique pendant le second semestre, suite aux demandes répétées adressées au Ministre par les Inspecteurs généraux. La question des leçons de gymnastique remonte en fait à 1842 : l'Inspection générale constate que le manque d'exercice nuit à la santé des élèves. Un gymnase est donc construit en 1845³⁶, mais après avis du Conseil de Perfectionnement³⁷, les exercices sont rendus facultatifs³⁸ et doivent se dérouler pendant les récréations après le dîner, contrairement à l'article 92 du règlement intérieur de l'École, qui précise que la gymnastique doit avoir lieu « les jours de sortie générale »³⁹. En 1860 ces leçons devaient être mises en place de 14h30 à 16h45⁴⁰, une fois par semaine pour chacune des quatre compagnies, ce qui aurait pour conséquence de prendre un après-midi entier aux élèves.

1° (...) La récréation enlevée n'est qu'une sorte de prétexte ; c'était pour tâcher d'arrêter ce torrent qui menace de tout entraîner ce qui reste de l'ancienne école que nous voulions montrer à l'administration que nous n'étions pas de son avis à cet égard. L'introduction forcée de la gymnastique était une première chose, celle-ci suivait ; d'autres (...) l'auraient suivi : je devrais plutôt dire la suivront car nous ne pouvons pas résister.

2° Parmi les élèves, aucun n'a attisé le feu de la révolte ; ceux qui parlaient ou écrivaient le mieux avaient l'honneur de s'adresser aux promotions ; ceux qui d'ailleurs étaient les plus ardents parmi les anciens, marchaient à leur tête. Quand on a été pour une part assez forte dans une décision, à l'école Polytechnique, on tient à la faire réussir.

3° je ne comprends pas la phrase « tu auras l'esprit de ne pas te joindre à ces jeunes gens » lorsque la majorité a décidé quelque chose, tout le monde marche.

4° les votes sont l'expression de la majorité. Et tout le monde est tenu de s'y soumettre. En entrant à l'école, vous vous engagez moralement à en suivre les principes. Tout le monde prend part au vote, et on ne reproche à personne son opinion

5° A l'école nous ne sommes pas militaires : voilà la raison pour laquelle nous nous permettons ces observations. Le militaire ne peut qu'obéir ; réfléchissant mais sans observation. Le civil avant d'obéir, réfléchit et fait des observations. [lettre n°31]

Le constat est fait : « nous ne pouvons pas résister ». Effectivement le gouverneur de l'École dispose d'un moyen de pression sans appel, le renvoi :

Le général veut encore rappeler ici aux élèves les conséquences qui résulteraient inmanquablement pour eux d'un nouvel acte d'indiscipline semblable à celui du 7 mai. (...). Au moindre trouble ils seront conduits à la prison militaire et cet acte faisant connaître au dehors des faits qui jusqu'ici ont pu n'être qu'officiellement divulgués, sera suivi immédiatement de la demande au ministre de la Guerre, de l'expulsion de l'École. (...) Si en fin une des divisions ou toutes les deux se mettaient en insurrection, le licenciement partiel ou général en serait infailliblement la conséquence⁴¹

Et l'élève Dislère en a parfaitement conscience. Malgré son argumentaire en faveur des élèves, il rassure ses parents :

Nous sommes toujours consignés. Maintenant que la protestation est faite, et qu'on ne peut plus décider le chabut, je ne m'en mêle plus, car tout ce que fera maintenant sera l'œuvre de l'entraînement du moment et non pas l'opinion de l'école. Il est très probable que dimanche ça recommencera, parce qu'on sent trop fort la privation de sorties, et qu'on ne pourra probablement plus résister. Mais je vous promets bien que pour ma part je ne me mêlerai de rien s'il y a quelque chose.

Je m'étonne beaucoup de ce que Maman soit fâchée contre moi : est-ce agir mal que de faire son devoir d'honnête homme ? [lettre n°31]

³⁶ Lettre du Ministre de la Guerre au général commandant l'École polytechnique (12/12/1845). AEP, III 3f (carton n°1)

³⁷ Registre du Conseil de Perfectionnement, volume 6, page 223, séance du 7 avril 1846.

³⁸ « de tels exercices sont de nature à occasionner un tremblement nuisible aux travaux graphiques, (...) ils sont susceptibles d'empêcher les élèves de se livrer aux études scientifiques » lettre du ministre de la Guerre au général commandant l'École polytechnique (2 avril 1846). AEP, III3f carton n°1

³⁹ Lettre du Ministre de la Guerre au général commandant l'École (6 mars 1846). AEP, III 3f carton n°1

⁴⁰ Voir AEP, X2C 1 Registre d'ordres journaliers (08/08/1853 – 18/05/1861), page 329, ordre du 5 mai 1860

⁴¹ Voir AEP, X2C 1 Registre d'ordres journaliers (08/08/1853 – 18/05/1861), page 331-332, ordre du 13 mai 1860

Traditions polytechniciennes, vie politique et sociale des élèves sous le Second Empire

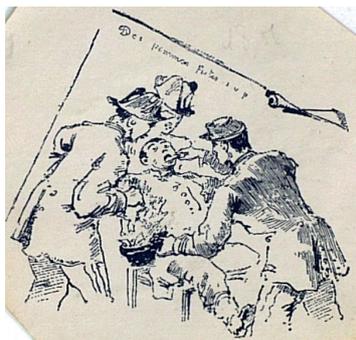
Ce n'est que face à la menace du renvoi que les élèves ont abandonné leurs revendications. Le poids de l'autorité militaire, scolaire et familiale est néanmoins équilibré par une forte camaraderie entretenue par un ensemble de traditions formant un folklore bien vivant au sein de chaque promotion. Les deux sont d'ailleurs liés : le régime d'encasernement est à l'origine de la vie en commun des élèves et par conséquent de l'apparition d'un folklore propre à la communauté des élèves, qui s'exprime aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'École.

Ces traditions, que nous connaissons surtout par les ouvrages tels que *L'Argot de l'X* d'Albert-Lévy et Gaston Pinet (1894) ou *Notre École polytechnique* de Gaston Claris (1895), prennent ici consistance à travers le témoignage direct d'un élève.

Premier *rite* de passage, le bahutage et la séance des cotes, qui se passe au café Hollandais, où les élèves disposent de deux salles⁴²

Paris, 10 novembre 1859

(...) Dans la salle des pékins, des anciens vous demandaient votre nom, votre numéro, puis vous précipitaient la tête en avant dans le bazar où vous faisiez une pirouette sans trop savoir comment ; on vous inscrivait votre numéro sur le derrière, on vous mettait des cigares dans la bouche et de là après un saut au dessus d'une ficelle, on allait se déshabiller. J'ai heureusement tout retrouvé ; il y a beaucoup d'élèves à qui il manque quelque chose (...)



*Scène de Babutage « Des pommes frites sup »
In : Albert-Lévy et Gaston Pinet, L'argot de l'X,
Emile Testard, Paris, 1894, p. 47, Collections EP*

Le folklore polytechnicien contribue à créer un esprit de corps, encore renforcé par une vie en commun suscitant une forte camaraderie : jeux, sorties, activités extrascolaires contribuent à créer une cohésion de groupe.

À l'intérieur de l'École, les élèves trouvent les moyens de se détendre de l'effort intellectuel par une série de jeux.

Sur les attaques de chambrée, c'est un jeu (...) nous avons sur 5 chabuteurs que nous sommes (il y a trois élèves de la salle trop calmes pour rien faire) 2 individus très bien bâtis qui vous enlèvent comme une plume un pékin quelconque [lettre n°7]

Si l'emploi du temps est plus chargé en deuxième année, le statut d'ancien accorde quelques avantages gagnés au dépend des conscrits :

Le lundi et le vendredi soir, les conscrits en se rendant au dessin, vont porter des lettres à la boîte et sont par conséquent exposés à nos bombes. Vendredi dernier, nous jodotions (...). Jodoter veut dire : laver, arroser, inonder et vient du nom de Mr Jodot [lettre n°51]

⁴² Gaston Claris, *Notre École polytechnique*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1895, p.105.

Bien que les jeux et le « folklore » soient propres à la communauté des élèves, ces derniers ne sont pas pour autant reclus dans un régime militaire d'encasernement strict et ont de multiples occasions de sortir de l'enceinte de l'École et d'interagir avec différentes classes ou groupes sociaux, du petit peuple de Paris aux plus hautes sphères du pouvoir *via*, par exemple, les fêtes impériales. Gaston Pinet, dans son *Histoire de l'École polytechnique*⁴³, a indiqué que pendant tout le second Empire, l'École « était peu sympathique au prince président » et que réciproquement « l'École garda une hostilité sourde ». Si de nombreux incidents éclatent pendant toute la période, on ne peut pas dire que les élèves soient véritablement hostiles au régime. Les élèves sont bien accueillis aux fêtes et cérémonies impériales. Dislère a ainsi deux fois l'occasion d'approcher l'Empereur.

Il a la chance d'être tiré au sort avec deux autres camarades pour assister au bal des Tuileries :

(...) aller à un bal où d'un côté l'on se trouve avec les sommités de l'époque, avec une grande quantité d'antiques, de l'autre on a l'honneur de représenter la première école du monde ! (...). L'escalier était splendide ; les cent gardes échelonnés sur les marches, des flots de lumière, tout cela se réunit pour nous épater complètement. J'avais une sorte de frayeur en montant cet escalier, surtout me voyant accompagné par deux individus peu courageux. (...) Deux orchestres entraînants faisaient bondir tous les officiers d'état-major, etc., etc. (...), je suis parvenu à avoir traversé les 20 ou 30 pas qui me séparent du centre. L'Empereur et l'Impératrice ne dansaient plus, je les ai parfaitement vus, avec eux les princesses Clotilde et Mathilde ; le prince d'Orange en l'honneur duquel était donné le bal, le prince Napoléon, etc. [lettre n°12]



Pierre Teta van Elven, Fête de nuit aux Tuileries, le 10 juin 1867

Une seconde occasion lui permet d'assister à la messe du Palais des Tuileries :

(...) je suis parti pour assister à une cérémonie qui m'intéressait beaucoup : une messe du dimanche aux Tuileries. J'avais écrit Lundi à Mr le duc de Bassano, grand chambellan pour obtenir une entrée ; vendredi je l'ai reçue (...)
Au 1^{er} étage sous des tribunes qui contiennent le public le plus distingué, nous par exemple : L'Empereur et l'Impératrice sont dans une de ces tribunes en face de l'autel entourés d'un certain nombre de dignitaires, en face d'eux cachés par un rideau sont les chanteurs. Quelle belle musique ! C'est une des choses qui m'ont faits le plus de plaisir (...)
Il y avait une trentaine d'officiers tous portant des graines d'épinards ; nous autres X brillions par la noirceur de notre uniforme, d'autant que les deux élèves qui s'y trouvaient avec moi n'étaient pas en grande tenue. [lettre n°73]

⁴³ Gaston Pinet, *Histoire de l'École polytechnique*, Librairie Polytechnique Baudry et Cie, Paris, 1887.

Pour Dislère, l'attrait du Palais impérial des Tuileries est grand, alors que Sadi Carnot (X1857), lui aussi tiré au sort pour un bal aux Tuileries, refuse de s'y rendre, déclarant : « un Carnot ne peut danser chez un Bonaparte »⁴⁴. Le père de Paul Dislère, quant à lui, est fier d'indiquer dans la demande de bourse à l'École qu'il adresse au Ministre, le fait que son propre père a servi lors de la campagne d'Italie⁴⁵. D'après Dislère, les élèves d'autres Écoles sont reçus plus facilement que les polytechniciens

(...) ainsi l'an prochain, quel plaisir ! quand on est aux ponts ou aux constructions navales, il paraît qu'on peut aller aux Tuileries très souvent, quelquefois même sans invitation : l'uniforme suffit [lettre n°62]

Pierre de La Gorce, historien (1846-1934), écrivait, dans son *Histoire du Second Empire*⁴⁶, que sous l'Empire « mondanité et charité, flirtation et dévotion, luxe et bienfaisance, hospices et théâtres, toilettes de bal et layettes d'enfants pauvres, tout se mêlait dans ces têtes un peu folles, mais compatissantes ». Les élèves sont en effet admis aux Tuileries mais chaque promotion se doit aussi de participer aux « visites de bienfaisance » dans le quartier de la Bièvre du 5^{ème} arrondissement, où travaillent de nombreux tanneurs et teinturiers. Les bureaux de bienfaisance, créés en 1796, sont des services communaux (ou d'arrondissement à Paris) placés sous l'autorité préfectorale.

Au mois de mai 1860, les élèves de première année commencent leurs visites.

On a commencé dimanche dans notre promotion les visites du bureau de bienfaisance, je fais partie de la 3^{ème} série celle qui commence dans 7 ou 8 semaines, comme membre auxiliaire [lettre n°30]

Dislère tâche d'être le plus neutre possible, mais il ne peut que rapporter qu'il a été frappé par l'extrême pauvreté qui règne dans le quartier. Paul Dislère est issu d'un milieu « intermédiaire », son père étant fonctionnaire, percepteur des contributions directes : il déclare pour la famille 5820 francs de revenus par an (5000 francs de traitement, le reste en rente et pension)⁴⁷. Dislère bénéficie d'ailleurs d'une demi-bourse, le prix de la pension à l'École étant de 1000 francs, et le trousseau de 500 à 600 francs. A titre de comparaison, le salaire annuel d'un professeur à l'École est de 5000 francs, celui d'un employé de l'administration de l'École entre 1600 à 2700 francs en fonction de la fonction et du grade. Un ouvrier agricole gagne 1,7 francs par jour et un maçon 2,3 francs.

(...) j'ai eu à faire 6 visites plus 2 pour un élève qui était pressé de partir (...) Tu ne saurais t'imaginer la misère qui règne dans tout ce quartier, des chambres grandes comme la cuisine de chez nous, où il y a 3 lits et 5 à 6 personnes. J'ai distribué 16 bons de pain, de viande ou de cotterets (bois). Les individus qui ont des secours tous les 15 jours ont 3 bons chaque fois, ceux qu'on ne visite que sur leur demande, en reçoivent 2. J'ai eu ce matin à faire des rapports sur toutes ces visites ; j'ai taché d'être le plus impartial possible ; mais on n'ose pas l'être tout à fait, et demander la suppression des secours pour les personnes qui n'en ont pas tout à fait besoin. Si elles allaient devenir plus malheureuses ? [lettre n°32]

⁴⁴ Sadi Carnot (X1857) était le petit-fils de Lazare Carnot, adversaire du Consulat et de l'Empire jusqu'en 1813. Patrick Harismendy, *Sadi Carnot, l'ingénieur de la République*, Perrin, 1995, page 81. Merci à Christian Marbach pour cette référence.

⁴⁵ Dossier Dislère (SHD), Lettre d'Augustin Dislère au Ministre de la Guerre (17 avril 1859).

⁴⁶ Cité par Philippe-Jean Hesse, « La politique sociale municipale nantaise de 1830 à 1870 », in *Le Social dans la Ville en France et en Europe (1750-1914)*, sous la direction de Jacques-Guy Petit et Yannick Marec, Les Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières, Paris, 1996, page 127.

⁴⁷ Dossier Paul Dislère (SHD), *Renseignements concernant la demande de bourse à l'École impériale polytechnique faite en faveur du jeune Paul Dislère*, avec extrait de séance du conseil municipal de Douai et avis du préfet (1859).



Visite aux indigents

In : Gaston Claris, Notre École polytechnique, Paris, Librairies-Imprimeries Réunies, 1895, p.173 ;

Mes sorties ont repris leur cours accoutumé ; comme en ce moment je suis de service au bureau de bienfaisance, j'ai tous les dimanches une heure ou deux de prises le matin. Certes, si pendant la saison d'été je trouvais triste la situation de l'arrondissement, je ne sais trop ce que je pourrai dire maintenant : des ouvriers sans ouvrage, le froid qui ne veut pas décider à lâcher ses victimes et qui force les gens à rester couchés, la faim qui vient encore ajouter son fardeau de tant de douleurs, en voilà assez pour ne pas vous mettre en gaieté au commencement d'une sortie [lettre n°58]

Par ailleurs, certains élèves, du fait de leurs centres d'intérêts personnels peuvent être en contact avec le monde parisien des lettres et des arts. Sous le Second Empire, les sorties se déroulent les mercredi soirs et le dimanche. Cependant certains élèves n'en profitent pas beaucoup. Le conseil de perfectionnement observe ainsi que la plupart des élèves emploient leurs heures de récréation ainsi que les jours de sortie pour se tenir au courant de leurs travaux⁴⁸. Par comparaison, Dislère profite beaucoup plus de ses mercredi soir et dimanche, ce qui dénote une certaine facilité à suivre l'enseignement.

Musicien (piano) comme son père Augustin⁴⁹, directeur de la société chorale des « Enfants de Gayant de Douai », il lui sert d'intermédiaire pour l'organisation d'un concert à Douai et rencontre ainsi deux chanteuses lyriques renommées de l'époque, Mlle Saint-Urbain et Marie Battu. Dislère a d'ailleurs conservé tout au long de sa vie son intérêt pour la musique. Il a en effet été président des commissions des Caisses de retraite du Théâtre-Français et de l'Opéra-comique, et en tant que président de section au Conseil d'Etat, membre de la commission des théâtres du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Certaines sorties sont organisées spécialement pour les élèves, et Dislère obtient parfois des places gratuites pour assister aux concerts.

Mercredi passé j'ai été à l'Opéra Comique avec Serand, pour entendre Mlle St Urbain qui m'avait offert deux fauteuils d'orchestre : j'ai entendu Le chalet [lettre n°61]

⁴⁸ Lettre du ministre de la Guerre au général commandant l'Ecole (2 avril 1846). AEP, III 3f, carton n°1.

⁴⁹ Voir *Revue du Nord*, tome 1^{er}, 1^{ère} année, 1833, Vanackere Fils, imprimeur-libraire, Lille, p. 422.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

*Maria Saint-Urbain, lithographie de Luigi Marta [1840-1870]
(source Gallica).*

*(...) le dimanche gras j'assisterai à une séance de magnétisme donnée exclusivement pour les X qui subiront seuls les expériences pour annuler toute chance de supercherie. J'y assisterai comme spectateur, mais certainement pas comme acteur. [lettre n°17]
Le baron du Potet⁵⁰, le magnétiseur avait voulu me choisir pour sujet, j'ai décliné cette préférence. [lettre n°18]
Je commencerai bientôt et je ferai des espèces d'articles de journaux que je tâcherai s'ils sont bien faits de faire insérer. (...) deux de mes camarades viennent bien de composer un vaudeville qui est, à ce qu'ils nous ont dit, reçu au Palais Royal. [lettre n°15]*

L'enseignement polytechnicien vu par un élève

Nous sommes en 1859-1861, quelques années après une période importante de réforme de l'enseignement en France, avec l'établissement des baccalauréats ès-lettres et ès-sciences en 1852, motivé en partie par la mise en rapport des programmes de l'enseignement scientifique des lycées et les exigences des « Écoles du gouvernement ».

J'ai eu 17 en chimie et 12 pour le 1^o latin en exercice de français. Cette note peu chicarde me fait baisser il est vrai ; mais elle a peu d'influence car tout le monde baisse (en général du moins). Les Bacheliers ès lettres ont en général été cotés très bas⁵¹. [lettre n°16]

En effet, si le diplôme de bachelier ès-sciences a été exigé des candidats à l'École polytechnique pour la première fois en 1855⁵², il a fallu plusieurs années pour mettre en place le nouveau système dans les lycées. Ainsi, sur l'ensemble de la promotion 1857, un tiers seulement des élèves ont suivi les classes scientifiques nouvellement constituées⁵³. Dislère est quant à lui bachelier ès lettres et bachelier ès sciences⁵⁴.

En dehors de ses notes et de son classement, Dislère ne dit pas grand-chose à ses parents du contenu de l'enseignement, s'attachant plutôt aux conditions d'études ou à quelques cours sortant de l'ordinaire. Ainsi, une mauvaise place en amphithéâtre peut-elle constituer un handicap pour la réussite scolaire :

⁵⁰ Baron du Potet, magnétiseur français, 1796-1881.

⁵¹ Alors que le Conseil de Perfectionnement se désole de la baisse du nombre de bacheliers ès-lettres (Voir Registre du Conseil de Perfectionnement, volume 8, pages 97-98).

⁵² Registre du Conseil de Perfectionnement, volume 8, page 68 (extrait des PV des délibérations du conseil de perfectionnement, séances des 8 décembre 1857 et 8 janvier 1858).

⁵³ *Ibid.*, volume 8, page 69 (extrait des PV des délibérations du conseil de perfectionnement, séances des 8 décembre 1857 et 8 janvier 1858).

⁵⁴ Dossier Dislère (SHD).

(...) il fait si chaud dans les amphithéâtres qu'il a été reconnu qu'un élève placé sur les bancs supérieurs devait infailliblement s'assoupir. Comme je suis à peu près au-dessus d'une couche de chaleur vous comprenez comme j'en souffre. Lutter contre le sommeil ! aussi j'ai acheté de l'essence de musc pour respirer : si ça ne réussit pas, je demanderai quelque chose de très difficile à obtenir, changer de place. [lettre n°6]

La place en amphi est établie une fois pour toutes durant l'année scolaire ; le changement de place est d'ailleurs puni par le Règlement⁵⁵. Dislère fait une tentative en début de seconde année, mais sans grand résultat.

(...) j'ai en ce moment l'ardeur du travail : et j'espère qu'elle continuera à brûler en moi : une preuve éclatante, c'est que j'ai déjà eu deux amphes (leçons) de Physique et que je n'ai pas dormi. J'ai pris des notes, ça me réveille. J'ai encore le malheur d'être à côté d'une bouche à feu. [lettre n°50]

Le cours de Littérature de Monsieur Havet est l'occasion de composer le *laius*.

*Me relever en littérature, je l'espère mais je n'ose l'espérer : vendredi, nous avons eu la seconde composition : comparaison des caractères d'Horace et de Curiaque dans la pièce de Corneille⁵⁶. Je l'ai travaillée pendant près de 5 heures (...) mais ce n'est pas encore ce qu'on peut appeler un bon *laius*. Ce n'est pas tant le style, ce sont surtout les idées qui me manquent sur des questions aussi inutiles [lettre n°59]*

Un rapport d'un Conseil de perfectionnement du début de l'année 1858 constate d'ailleurs que « l'amélioration espérée ne s'est pas encore produite ; de là la difficulté que les élèves éprouvent en général à rédiger d'une manière claire et correcte (...) les compositions qui se rattachent au cours de littérature [et] les exercices écrits que l'on exige d'eux sur les matières des différents cours⁵⁷».

Le cours d'allemand avait été supprimé en 1848⁵⁸ ; on considérait que les leçons n'étant pas assez suivies, il valait mieux ne pas former les élèves à l'allemand plutôt que d'en avoir qui ne le sachent qu'un peu. La commission mixte se résout à rétablir l'allemand dès janvier 1851, considérant que les élèves de l'École polytechnique sont en infériorité par rapport à ceux de Saint-Cyr qui l'étudient⁵⁹. Pour autant, en 1859-1861, les élèves ne paraissent pas plus studieux qu'avant 1848.

Il n'y a qu'un cours de sacrifié par tout le monde, c'est l'allemand : il y a un cours ce soir : nous le savons d'avance : c'est un chabut général : on engueule le professeur proprement ; capitaine de service, etc. [lettre n°48]

Force est de constater que les demandes de la commission mixte d'accroître le coefficient n'a pas encore produit ses effets. En 1861, le coefficient de l'allemand est de 5 seulement sur 128 pour les examens de fin d'année.

Les enseignements scientifiques font l'objet de séances de travaux pratiques, les élèves ayant par exemple accès à l'observatoire « géodésique », nouvellement construit en 1858 sur les indications du professeur de géodésie Aimé Laussédad (X1838), et qui lui permit de réaliser des essais de métrophotographie⁶⁰.

⁵⁵ *Disposition de détail pour l'exécution du règlement sur le service intérieur* (novembre 1853), AEP, IV 5 (1853).

⁵⁶ 2^e composition du 25 janvier 1861 (sommaire des leçons, 1860-1861).

⁵⁷ Registre du Conseil de Perfectionnement, volume 8, page 69, *Extrait des procès-verbaux des délibérations du conseil de perfectionnement*, séances des 8 décembre 1857 et 8 janvier 1858).

⁵⁸ Arrêté du 13 décembre 1848 (voir X2C 11, lettres reçues 1849-1853, page 118). Registre du Conseil de Perfectionnement, volume 6, page 273, séance du 26 décembre 1848.

⁵⁹ *Rapport sur l'enseignement de l'École polytechnique, adressé à M. le ministre de la Guerre, par la commission mixte nommée en exécution de la loi du 5 juin 1850*, Paris, Ecole polytechnique, 1850. AEP, X2B 18, voir pages 50-52.

⁶⁰ Terme inventé par Laussédad.



Vue de Paris en direction de l'Église Saint-Paul-Saint-Louis depuis l'École polytechnique par Aimé Laussédats, ca 1860
Fonds Aimé Laussédats, Archives École polytechnique. Identification de la photo : Marie-Sophie Corcy & Herta Wolf

Hier soir, toute ma salle est allée à l'observatoire admirer la lune et les planètes, et surtout regarder les maisons voisines. Quelle curiosité direz-vous. Je vous assure qu'on voit parfaitement ce que font nos voisins (...). Le professeur s'y trouvait et faisait des observations : il paraît que dans son amour de cet art, il passe quelquefois la nuit à l'école. [lettre n°33]

Dislère rend aussi compte de quelques cours « extraordinaires », ainsi les leçons de Chimie de Frémy :

(...) de 11 à 12 ½ cours de chimie. Je n'ai jamais vu quelque chose d'aussi beau que la manière dont est monté le cours. Il y avait sur les tables d'expérience peut-être pour plus de 2000 fr de produits chimiques, des diamants, de l'or, etc. Le professeur est un beau Monsieur, Monsieur de Sénarmont⁶¹ ; il y a loin de ce cours là à celui de Douai. [lettre n°1] Hier à la suite de la manipulation de chimie nous avons été tous plus ou moins malades. J'en ai été quitte pour un grand mal de tête qu'ont fait passer un bain de pied très fort à la moutardelle et une bonne nuit [lettre n°15]

Que ressort-il de cette vie en commun à l'École et de cet enseignement ? Pour Dislère, l'École forme un creuset dans lequel s'affirme le caractère d'élèves venant de milieux intellectuels différents.

(...) je me trouve dans ma salle mieux que je l'avais cru d'abord, sur les 7 élèves qui la composent, 1 vient des jésuites, 1 des carmes, 1 troisième a été pour ainsi dire élevé par des prêtres ; son père consulte des théologiens pour savoir si dans ses soirées du carême, il peut faire passer... du sirop. Mais ce sont des bons garçons. Parmi les 3 autres, je vous ai déjà parlé de Jacob, le second est assez bon garçon, très frais ; enfin le dernier est bien l'un des individus les plus amusants que je connaisse c'est un Marseillais qui (...) est très spirituel. [lettre n°50] Ce n'est pas cependant la faute à l'école, si je ne suis pas matérialiste, car cette vie qu'on nous y fait mener, nos conversations continuelles ne tendent à rien moins qu'à faire de nous de véritables chirurgiens moraux passant sans hésiter le scalpel et sur les sentiments et sur les passions : heureusement pour moi, malgré mes immenses dispositions (...) je suis encore spiritualiste. [lettre n°34]

Si l'uniforme identifie le polytechnicien aux yeux de l'extérieur, c'est bien le caractère qui fait la différence :

Il est question de changer notre uniforme. (...) Ce sont seulement des bruits qui courent (...) Ce serait plus élégant que ce que nous avons maintenant, mais ça ferait perdre ce type si connu à Paris du polytechnicien. [lettre n°18]

⁶¹ Il s'agit en fait de Frémy

Je me suis mis à la recherche de ce prêtre que vous m'aviez invité à voir (...) Je ne saurai vous dire combien ce Monsieur qui me plaisait assez à Douai m'a déplu à Paris (...) Moi qui ici ne vois autour de moi que des individus francs, disant leur pensée tout haut, enfin des polytechniciens, j'ai été épaté devant un individu si cafard [lettre n°11]

Le choix du service

Après le passage par l'École, les polytechniciens se dispersent dans les écoles d'application préparant à l'entrée dans les grands corps de l'État. Le choix du service est une question largement conditionnée par le rang de sortie au classement général. Cependant pour les élèves qui, comme Dislère⁶², se situent entre les premiers choisissant les Mines et les Ponts, et ceux qui sortent dans l'artillerie ou le génie, des considérations plus personnelles entrent en jeu.



Élèves des promotions 1859 et 1860 en formation « carrée »

In : [Album de photos de groupes des promotions 1859 et 1860 donné à l'École polytechnique par le camarade Reverdy Colonel d'artillerie (1840-1914)], *Collections EP*

Ainsi en milieu de première année (mars-avril 1860), après avoir exprimé à ses parents quelques doutes *spleenétiques* sur son avenir, Dislère opte déjà pour un service particulier, en fonction de ses préférences personnelles. Le classement général de milieu d'année n'a pas pourtant pas encore été communiqué. A ce moment-là, il s'estime à la quarantième place, alors qu'il se classe en fait 26^e⁶³.

Rester dans les écoles tout ce temps là, vivre à Metz comme sous-lieutenant, avec 1200 frcs d'appointements, mais logé, ou à Paris, comme élève d'une école d'application (Ponts ou autre chose) avec un peu moins et obligé de se loger, c'est peu brillant. Mais je m'en contente, en pensant que le beau temps pour moi sera celui de ma seconde jeunesse (...) quand soit comme ingénieur je ferai l'important dans un petit trou de province, soit comme officier d'artillerie je trainerai mon sabre sur les pavés. [lettre n°19]
(...) il y a un corps dont on ne parle pas beaucoup et qui cependant me plairait assez, c'est le génie maritime, autrement dit constructions navales. On a un joli uniforme (à peu près celui de la marine) on est ingénieur et en même temps militaire, on travaille pour le gouvernement, et en même temps on peut faire des travaux productifs pour les particuliers. [lettre n°20]

Dislère revient plusieurs fois sur la question du choix de service au cours des ses deux années d'École, en premier lieu à la demande de ses parents. Mais son avis personnel change également en fonction des renseignements qu'il peut obtenir sur les conditions de carrière et d'avancement dans chacun des corps.

⁶² Classement d'entrée 84^e, classement de passage 25^e, sortie 27^e.

⁶³ Ce qui lui coûte 2 francs 5 centimes. « car nous nous étions cotés à la communication du classement ; avec cette condition que pour chaque place d'erreur on donnerait 15 centimes » (lettre n°21).

Il se décide d'abord pour une carrière civile.

À Paris je ne me fatigue pas. Comme c'est beau le Père Lachaise ! Je voudrais bien y être enterré sous un magnifique monument. Mais je ne suis pas une voie qui m'y mènera facilement. Si j'avais été à St-Cyr, j'aurais pu devenir un général distingué, peut-être un maréchal de France, (...) et à qui sa ville natale (...) lui élève une magnifique sépulture. Tandis qu'un ingénieur, quelque brillant qu'il soit, ne sera jamais assez connu pour obtenir de semblables bonheurs : seulement il est plus tranquille, il a une famille, qui quelquefois l'embarrasse beaucoup quand il s'agit de la placer. Enfin je suis à Pypo⁶⁴ et je veux continuer pour avoir le civil. J'espère que vous serez contents de cette déclaration bien nette. [lettre n°53]

Les avantages et inconvénients de chaque corps en termes de rémunération, de prestige, d'intérêt du travail et d'avancement conditionnent ses choix

Voici cette liste de sortie avec les avantages et les inconvénients inhérents à chaque service. Mines. Pour mémoire.

Ponts et chaussées. 3 années d'école assez pénibles, qui tendent cependant à le devenir moins grâce à une augmentation de traitement projetée. Pas d'uniforme. (...) Belle position si on s'en donne la peine, après 5 ans.

Génie maritime. École d'application assez agréable. On porte l'uniforme et on est assimilé aux officiers, on habite dans les ports, pendant une grande partie de sa vie : on est en général mis à la retraite avec le grade de directeur général (contre amiral) ou d'inspecteur général (vice amiral) une pension de retraite de 3000 f. Ma passion pour ce dernier service s'est un peu calmée depuis que j'ai su que le 16^{ème} entr'autres tient à y entrer ce qui fait que je ne pourrais y être major.

Etat-major. La plus belle position pour les deux ans d'école d'application. On y est plus payé que dans les autres ; plus tard, on danse et on monte à cheval : position préférable aux suivantes parce qu'on peut y briller.

Tabacs. Positions tranquilles : places de bureaux

Télégraphe. On ne brille pas du tout, on y croutonise jusque ad aeternam

Artillerie. 1 cheval. Voilà tout l'avantage.

Commissaire de la marine. Supérieur en grade à tous leurs camarades de promotion, à leur sortie ; car ils sont lieutenants au lieu d'être sous-lieutenants. Beau traitement, mais peu de considération : trois mots les résument : riz, pain, sel.

Génie militaire maritime. 0. Artillerie de marine. Moins que 0. [lettre n°71]

À propos d'état-major, il est bien certain que je le préfère aux tabacs : passer très agréablement une dizaine d'année, posséder ensuite une position sinon très lucrative du moins brillante, c'est préférable à mener une vie casanière dans le tabac à priser ou les jules des bureaux de télégraphe. (...) Dans les Ponts par exemple, ceci, notez bien, ne m'empêchera pas de les demander après les Mines : on a décidé maintenant que les Ingénieurs qui passeraient au service des particuliers ne jouiraient plus des droits à l'avancement. [lettre n°73]

Enfin, aujourd'hui en deux mois, je passe mon dernier examen, et bientôt après je serai fonctionnaire public, puis franc-maçon, etc. etc. J'espère bien avoir dimanche prochain des renseignements sur le génie maritime : ce que je voudrais surtout connaître c'est l'avenir des deux projets qui sont en suspens en ce moment, celui de l'augmentation des traitements des officiers supérieurs du corps, et celui de l'enrégimentation des ouvriers des ports. Eh bien ! ma Mère ! aimerais-tu voir ton fils avec une toute petite casquette sur sa grosse tête, une capote à boutons d'or et par-dessus cela de belles épaulettes ? Je suis bien sûr qu'oui ; surtout si tu savais de quelle considération jouit ce corps dans tous les ports de mer et quelle immense importance il prend tous les jours. (...). En tous cas on m'a promis hier de parler de moi à un contre amiral et à son gendre qui a un grade assez élevé dans le génie maritime. [lettre n°77]

⁶⁴ Orthographié *Pipo*, c'est l'abréviation de *polytechnicien* utilisée dans les lycées et dans le quartier de l'Ecole.



Collection Musée de la Chartreuse Douai
Buste de Paul Dislère par Henri Désiré Gauquié
Inv : 2208

Buste de Paul Dislère réalisé en 1902

Dislère semble à un moment décidé à choisir les Ponts, attiré notamment par la place de secrétaire du conseil des Ponts.

D'après tous les renseignements que j'ai recueillis, je n'hésite pas à demander en première ligne les ponts et Chaussées. (...) ce qui leur était le plus défavorable, la position d'élève à Paris vient d'être améliorée : le traitement est porté à 1800 f. : il est vrai qu'on ne le touche qu'un mois, je crois, après la nomination. De plus les ingénieurs des classes inférieurs ont été aussi augmentés, ce qui leur donne une position très convenable. A 45 ans on est presque toujours ingénieur en chef : ce n'est déjà pas si mal. On reste à Paris pendant 3 ans jusqu'au milieu de juin, puis on a une mission de quelques mois : les élèves qui sont dans le Midi obtiennent presque tous la permission d'aller en Algérie. Au bout de 3 ans on est ingénieur, et les premiers obtiennent 3 faveurs spéciales : 1 voyage en Angleterre, 1 voyage en Allemagne. La place de secrétaire du conseil des ponts pendant 1 an. Si jamais je pouvais arriver là ce serait cette dernière place que je choisirais, car elle vous met en rapport avec tous les chefs de service. [lettre n°80]

Finalement, Dislère, dans un plaidoyer en faveur du Génie maritime, cherche à convaincre ses parents du bien-fondé de son choix définitif.

Le génie maritime est (...) préférable car là seulement il y a des perfectionnements à introduire ; les routes, les ponts tout cela se fait sur une sorte de patron fini, et il est presque impossible de faire mieux ; au génie, au contraire ; il y a à travailler dans tous les genres : forme des bâtiments, machines à vapeur, etc. Quant au traitement, il est à très peu près le même de part et d'autre ; la considération, elle est au moins aussi grande ; vous me direz peut-être qu'un ingénieur de la marine se mariera plus difficilement, détrompez vous ; je pourrais vous dire qu'il y a des personnes qui ne détestent pas ce corps-là, mais je préfère ajouter qu'ils sont dans leurs résidences des personnages au moins aussi haut placés que les ingénieurs des ponts. Le mot résidence vient de tomber sous ma plume : eh bien ! parlons-en. C'est vrai, un ingénieur de ma marine n'a pas beaucoup de chance pour être envoyé en résidence à Douai ; mais d'abord, croyez-vous que je pourrais y arriver facilement, (...) Mais, Père va me présenter son fameux argument : l'industrie ; eh bien ! il y a peut-être maintenant autant à faire d'un côté que de l'autre ; tous les deux ont les chemins de fer, l'un la construction, l'autre l'exploitation. Le génie maritime a encore une autre branche, les messageries impériales, et si je voulais plus tard abandonner le service de l'état, grâce à une personne dont M. Monsecours vous a probablement parlé, il ne me serait peut-être pas difficile d'entrer dans cette partie. En résumé, vous le voyez, tout conspire pour me faire prendre le génie maritime ; j'aurais encore d'autres raisons, telles que le temps d'école qui est plus agréable au génie maritime, et l'avantage d'entrer avec un bon rang, peut-être le 1^{er} tandis qu'aux ponts je n'aurai qu'un rang inférieur. Je n'hésite donc pas à vous le dire ; je préfère le génie maritime, et si vous ne voyez pas d'objection je le demanderai en première ligne. [lettre n°82]

Nous savions que le corps du Génie maritime avait souvent concurrencé les Ponts et Chaussées dans les choix des corps à la sortie de l'École entre 1890 et 1918⁶⁵, mais déjà le Second Empire avait réalisé un immense effort pour rénover sa flotte de guerre.

En fin de seconde année, sa liste de sortie est enfin établie :

1° Mines, 2° Génie maritime, 3° Ponts 4° Tabacs, 5° Etat-major, 6° Artillerie, 7° Génie militaire, 8° Hydrographie, 9° Infanterie de terre, 10° Cavalerie⁶⁶. Il sort 3^e sur une liste de 10 élèves dans le Génie maritime.

L'origine géographique et la constitution de relations interpersonnelles.

Les élèves de province qui viennent à Paris fréquentent en premier les élèves de leur lycée d'origine. Ainsi Dislère fréquente majoritairement les élèves de son lycée de Douai. Ainsi sur les 19 élèves des promotions 1857 à 1859 cités dans ses lettres, 11 ont fait leur scolarité au lycée de Douai, et deux élèves supplémentaires sont originaires du Pas-de-Calais et de l'Oise. Bien que la correspondance familiale induise Dislère à donner prioritairement des nouvelles de ses camarades de Douai à ses parents, il est indubitable que l'origine géographique joue un rôle important dans les réseaux d'amitié entre élèves.

Pour moi j'ai tranquillement dîné chez Tavernier et terminé ma sortie non moins tranquillement au cercle. Nous y avons jeté les fondements d'un dîner des anciens élèves du lycée de Douai (...) en ne comptant que les étudiants nous sommes 60 à 70 à Paris. [lettre n°61]

Le réseau « régional » permet également à Dislère de se rapprocher de l'un de ses professeurs, Marc Jodot, répétiteur d'architecture, natif de Douai.



*Marc Jodot photographie par Charles Reutlinger
In École Impériale polytechnique, 1864, Collections EP*

Nous avons commencé l'architecture et nous avons vu M. Jodot : je me suis présenté à lui comme compatriote, et comme chargé de lui faire des compliments de la part de Mr Moreau et de M. Dubrulle : il a été très content de ce que je connaissais notre voisin : seulement ça me met dans une position assez fausse. [lettre n°50]

Jodot lui permet ensuite de se rapprocher de Jules Casimir Serval (X1850), également natif de Douai, capitaine du Génie et nommé inspecteur des études en novembre 1860, probablement à la suite de la nomination comme commandant de l'École du général Coffinières de Nordeck (X1829), dont il a été l'aide de camp.

⁶⁵ Voir Hervé Joly « Grands corps et pantouflage : le vivier de l'Etat », in *Dictionnaire Historique des patrons français*, sous la direction de Jean-Claude Daumas, Flammarion, Paris, 2010, p. 797.

⁶⁶ Lettres n°83 et 84.

Henry a du vous dire que M. le capitaine du Génie Serval était nommé chez nous, il remplit les fonctions d'adjudant major. Si l'on pouvait de Douai me recommander à lui, ça pourrait m'être peut-être utile ; il est vrai que les capitaines n'ont guère de rapports avec nous, mais enfin, une recommandation auprès du capitaine de service peut quelquefois vous enlever une consigne. [lettre n°51]

(...) ça m'aurait ennuyé d'aller me présenter à M. Serval comme Douaisien ; heureusement M. Jodot m'a heureusement levé cette difficulté. J'ai rencontré l'autre jour ces deux messieurs dans le corridor des salles ; le capitaine m'a appelé pour me dire que M. Jodot venait de lui parler de moi, qu'il avait déjà pensé en voyant mon nom que j'aurais bien pu être de ses concitoyens, enfin qu'il se mettait à ma disposition. Nous sommes restés longtemps à trois ce jour-là, et depuis ce moment j'ai plusieurs fois causé avec lui. [lettre n°53]

Dislère se rapproche également du Corps législatif suite à une requête de son père⁶⁷ à son député. Percepteur des contributions directes à Douai, Augustin Dislère souhaite obtenir de l'avancement. Paul Dislère en vient ainsi à solliciter régulièrement Emmanuel, Louis, Joseph CHOQUE (1806-1873), député du Nord qui siégea dans la majorité dynastique sous le second Empire. Ce dernier lui ouvre les portes d'une séance au Palais Bourbon.

Je voulais vous rendre compte d'une belle cérémonie que j'ai vue hier : une séance du corps législatif : j'avais reçu de M. Choque 2 billets d'entrée dans les tribunes réservées. (...) c'était une des séances les plus importantes de la session, la dernière sur la question du traité de commerce avec l'Angleterre. (...) la personne qui m'a semblé parler le mieux est M. Baroche président du Conseil d'Etat. On aurait dit que les paroles lui venaient tout naturellement, sans les chercher. Comme je voudrais parler, non pas comme cela, c'est trop, mais enfin, un peu ! [lettre n°29]

L'objectif de toutes ces rencontres vise à se créer un ou plusieurs réseaux de connaissances, que ce soit à l'École ou à dans les sphères influentes à Paris. S'il accepte d'être introduit auprès du Père Lacordaire, religieux, homme politique et journaliste, en revanche les œuvres strictement religieuses l'intéressent moins.

La visite que je devais faire au Père Lacordaire ou plutôt, la messe des Dominicains à laquelle je devais assister est tombée dans l'eau. L'élève qui m'en avait parlé, n'a plus l'air de vouloir en parler ; pour ma part je me suis abstenu. Je vous remercie beaucoup de l'offre que vous me faites pour le père Souaillard ; mais je ne sais à quoi me servirait cette connaissance à Paris. Il n'a d'abord pas grande réputation ; il ne pourra probablement pas m'ouvrir de salon ni m'être de grande utilité.[lettre n°75]

(...) mon voisin de salle, ce jeune Dijonnais, dont je vous ai déjà parlé, a l'envie de me faire entrer dans une société de St Vincent de Paul, composée d'étudiants. Si je pouvais y faire un cours j'accepterais, mais pour des visites, merci. J'en aurai assez avec celles de l'école, car je suis membre supplémentaire du bureau de bienfaisance. [lettre n°22]

L'origine géographique prime dans l'établissement des relations ; ainsi du Capitaine Serval qui en vient à rencontrer la famille de Dislère, en plus de lui être un fidèle appui au sein de l'École.

Le capitaine Serval est arrivé hier à l'École et hier il m'a annoncé avoir vu ma famille vendredi. Il m'a envoyé également envoyé une livre de chocolat dont je vous remercie bien. [lettre n°62] M. Serval est vraiment de mieux en mieux ; je l'ai vu presque tous les jours de cette semaine car il était de service chez les conscrits. (...) C'est agréable d'être dans de tels rapports avec un capitaine ; tous les renseignements dont j'ai besoin, il me les fait donner : c'est grâce à lui que j'ai su mes notes de colles générales le Mercredi matin ; en un mot c'est un des hommes les plus charmants que je connaisse. [lettre n°65]

⁶⁷ Voir la lettre n°28

Dislère est d'ailleurs lui-même déjà sollicité dans sa famille pour l'obtention de places dans les Colonies.

Mon cher cousin (...) m'a de plus demandé si je pouvais le faire envoyer en Algérie, comme conducteur des chemins de fer : je lui ai répondu que quand je serai ingénieur, ou élève ingénieur, si jamais je le suis, je pourrai peut-être quelquechose, mais maintenant je suis pour cela un simple, très simple mortel. [lettre n°75]

Dans une perspective biographique, ces lettres nous renseignent sur l'intérêt précoce de Dislère envers divers sujets, le monde de la politique et de la Haute administration, vers lequel il se tournera vingt ans plus tard. Mais l'intérêt majeur de ces lettres tient à leur nature. Ce type de matériaux permet de passer d'une perspective « institutionnelle » à une perspective plus dynamique, celle de la psychologie, des motivations, des doutes et des choix, le vécu quotidien que l'on ne peut que deviner et déduire à la lecture des archives institutionnelles.

Ces lettres d'un élève de l'École polytechnique à sa famille nous donnent donc l'occasion de mieux comprendre la manière dont se forment les réseaux ou dont se font les choix de carrière. Elles témoignent également des idéaux, des valeurs et aspirations de jeunes polytechniciens en passe de devenir les futures élites du Second Empire puis de la République.

